



**Carte d'étudiant à puce
dans les universités
de Paris et d'Île-de-France:**

**Vers une interopérabilité
des bibliothèques universitaires**

Georges-Etienne Faure
Université Numérique Paris Île-de-France
gefaure@unpidf.fr

Plan

- L'Université Numérique Paris Île-de-France
- Les chantiers documentaires
- La carte d'étudiant multiservice
- Convergence entre les différents travaux
- Perspectives
- Conclusion

UNPIdF (2)

Objectifs :

«Faire progresser les infrastructures et services numériques dans les universités»,

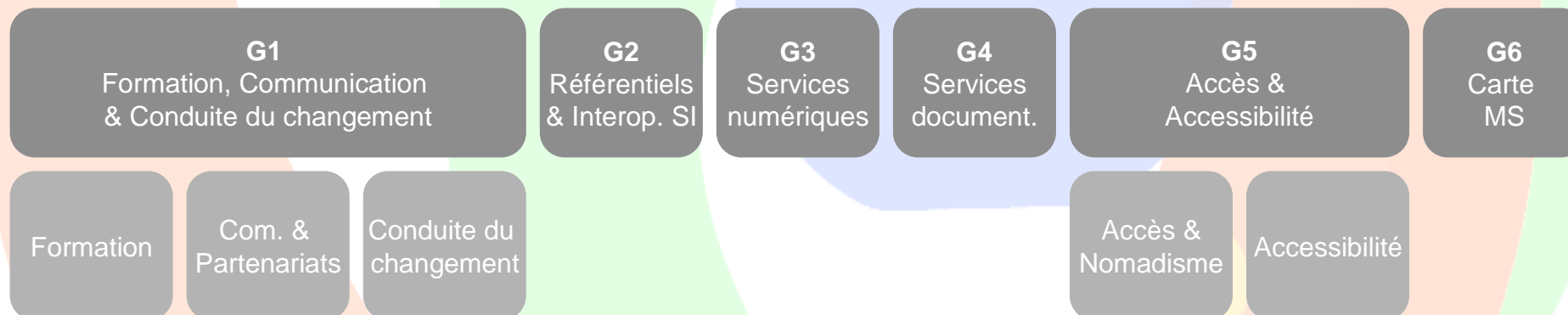
c'est-à-dire

- soutenir la généralisation des Espaces Numériques de Travail (ENT),
- déployer de nouveaux services numériques pour les étudiants, enseignants et personnels,
- accompagner le changement

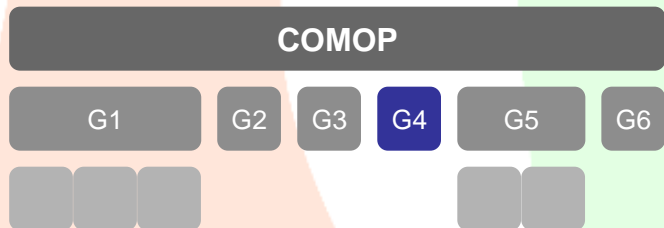
... et faire tout cela à moindre coût,
de façon mutualisée !

UNPIdF (3): les structures

COMOP



Le groupe services documentaires



Rassemble des documentalistes et informaticiens de bibliothèques

Une vingtaine de BU / BIU dans le périmètre

A fait émerger un service de référence documentaire virtuel, projet coopératif, ouverture hiver 2008/2009

Travaille à l'amélioration de l'accès aux bibliothèques (uniformisation des identifiants, partage d'informations et de bonnes pratiques, ...)


Identification de ressources numériques à acquérir, ou mutualiser.

Service Rue des Facs

- Service universitaire mutualisé d'aide en ligne pour la recherche documentaire (basé sur QuestionPoint)
- 14 établissements, 141 bibliothécaires volontaires pour assurer le service
- Réponse en direct (chat) ou sous 72 heures (email)
- Vaste panel de disciplines couvertes, à terme toutes
- Inauguration le 20 janvier 2009
- Le premier de 8 services financés par la Mairie de Paris

=> <http://www.ruedesfacs.fr>

Autres chantiers documentaires

- Intégration des portails documentaires dans les ENT
- Indexation et référencement du patrimoine numérique (ORI-OAI.org) 
- Mutualisation au niveau régional des achats de ressources numériques hors Couperin
- Réflexion sur un fonds documentaire numérique pérenne et mutualisé
- Boîte à outils commune (usuels en ligne, dans l'ENT)
- Faciliter la mobilité étudiante

Carte d'étudiant multiservice

A l'origine du projet :

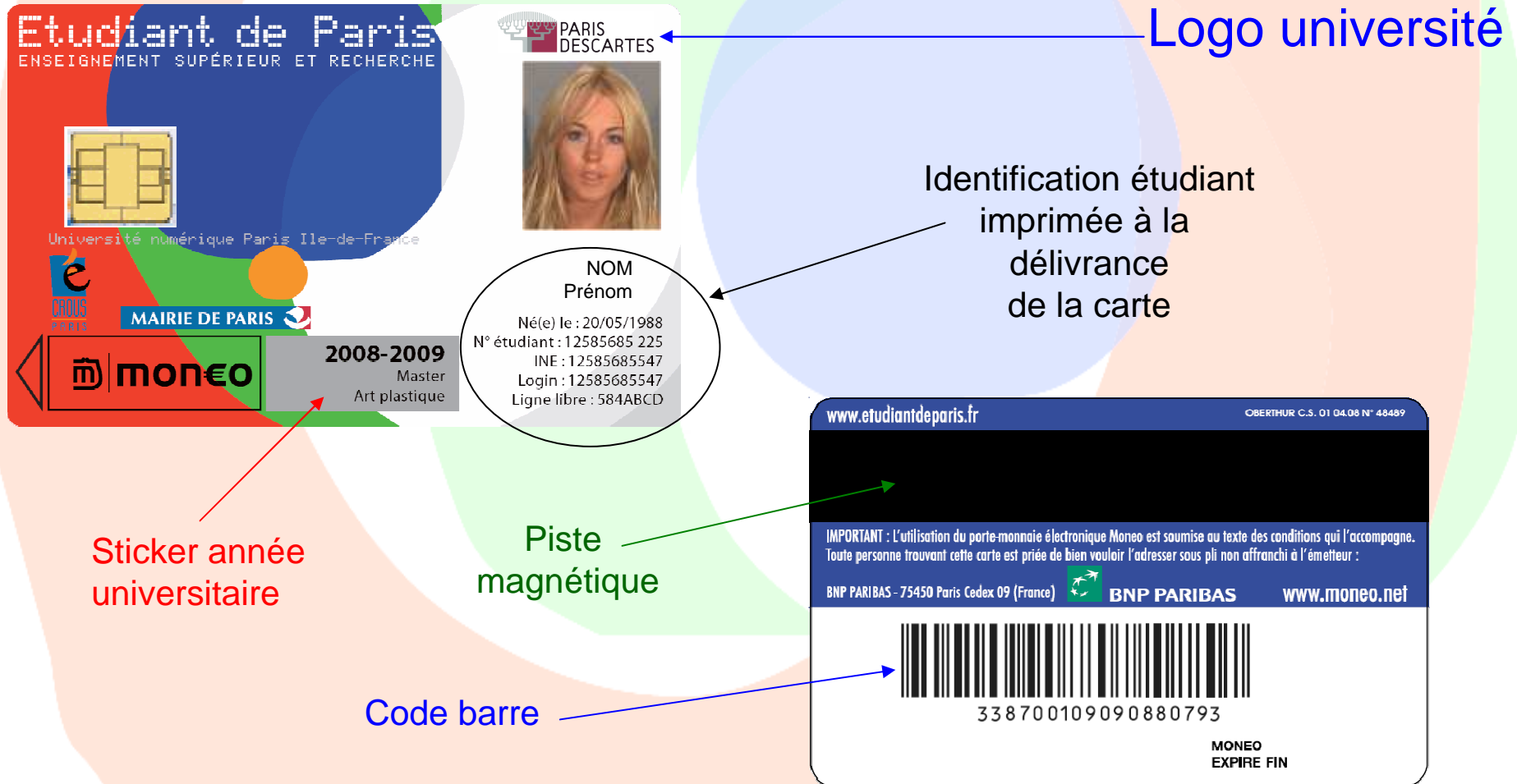
- Une volonté:
 - faire progresser le numérique dans les universités
- Deux initiatives:
 - le Consortium pour un Environnement Virtuel Interuniversitaire Francilien (CEVIF)
 - l'Université Numérique Paris Île-de-France (UNPIdF)
- Trois types de partenaires:
 - 11 universités
 - Collectivités (mairie de Paris, région Île-de-France, MESR)
 - CROUS de Paris, de Créteil et de Versailles

La carte multiservice, passeport numérique et projet fédérateur

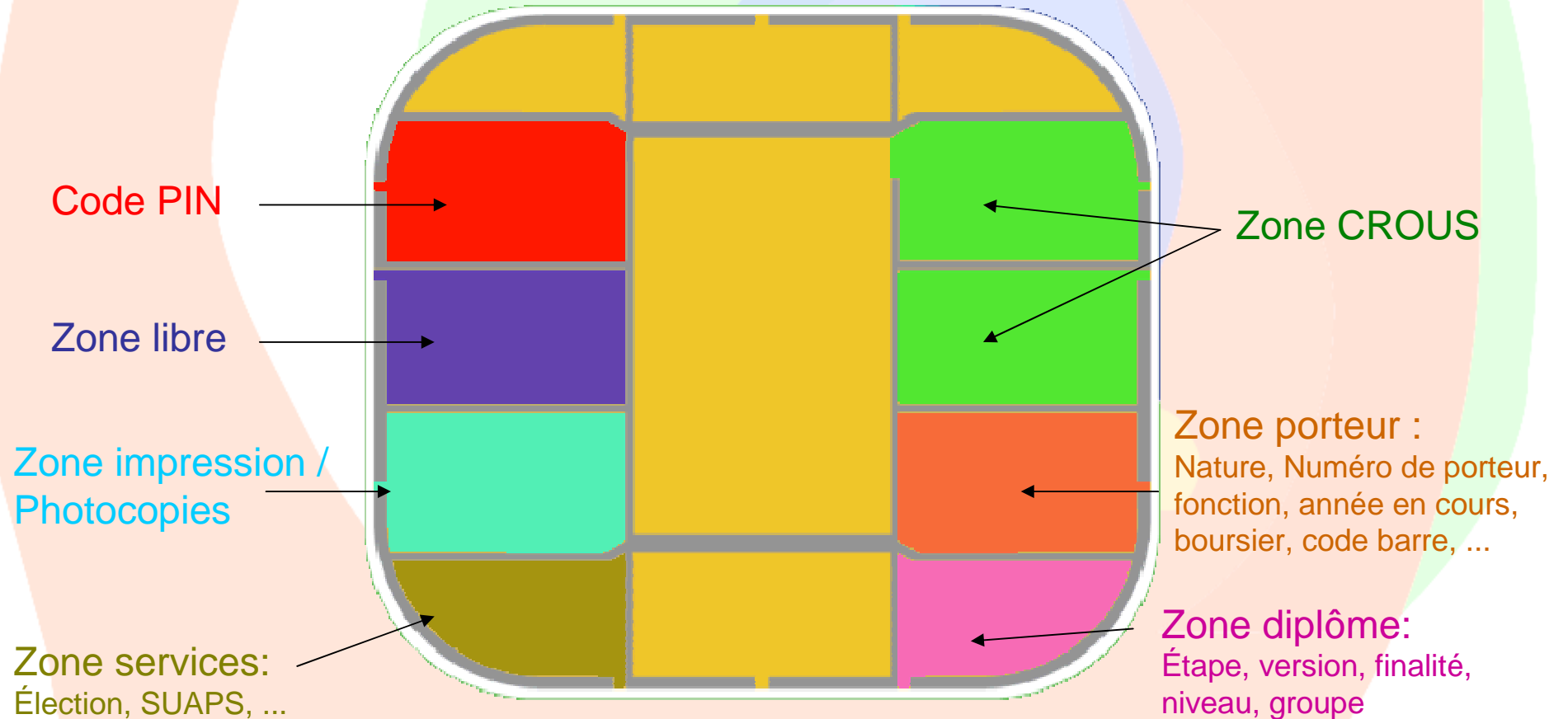
- Une évolution du concept carte étudiant intégrant, grâce à « la puce », un Porte-Monnaie Électronique et des informations spécifiques pour des services:
 - intra universitaires
 - extra universitaires
- En synergie avec les services en ligne (ENT) pour un environnement de services centré sur l'étudiant.
- Dans un cadre de nomadisme étudiant et citoyen.
- Porteuse d'un partenariat avec les collectivités territoriales (Ville de Paris et Région IDF) et les fournisseurs de services (ex: CROUS, transport)

**Une souche d'ingénierie CEVIF
et une expérience de carte unique d'étudiant à Paris,
deux projets qui convergent et sont poursuivis en commun**

La carte aujourd'hui

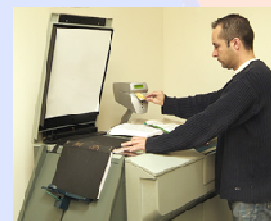


Zones ANB



Réalisation

- **Une carte BMS1 portée par plus de 200 000 étudiants.**
- **Premier services opérationnels:**
 - **Intra universitaires**
 - Prêt de livres (code barre)
 - Restaurant universitaire
 - Photocopies
 - Impression répartie à la demande
 - Bornes. Vérification , MAJ carte, rechargement
 - À partir d'un lecteur programmable (mode déconnecté):
 - Contrôle présence examens
 - Accès salle
 - SUAPS
 - **Extra universitaires:**
 - Parking, piscines, ...tout service acceptant MONEO
- **A venir au cours de l'année universitaire:**
 - Tout service dans une dynamique de services à l'étudiant... (ex: contrôle de session, paiement TPE, asso. Étudiante : livres, billets,...)



Évolution et services futurs

Au delà du PME MONEO permettant d'accéder à tout service marchand compatible:

- à court terme (2010) sur une base BMS2:
 - Le visuel évolutif
 - le « sans contact » => ouverture vers de nouveaux services :
 - Intra universitaires : contrôle d'accès locaux, prêts d'ouvrages, ..
 - Extra universitaires: transport, ...

- à moyen terme : « technologie » pour :
 - Compatibilité services existants + nouveaux types de services:
 - Intégration de services à la demande ;
 - Authentification forte (accès à des services personnalisés, dématérialisation des procédures, ...)

Quelle utilisation de la carte dans les bibliothèques ?

- Etape 0 : comme avant, en pire !
- Etape 1 : du service
- Etape 2 : un peu d'uniformisation
- Etape 3 : interopérables donc mobiles
- Etape 4 : rêvons un peu...

Services

- Photocopies :
 - Les fournisseurs travaillent à la compatibilité
 - Débit direct Moneo
 - Fonction « scan to mail »
 - Impression, quotas, etc.
 - Contrôle d'accès
 - Automates de prêt
- => Tous ces services gagneraient à bénéficier d'une technologie sans contact

Uniformisation du code

- Codification unique, premier pas vers une normalisation
- Recommandation adoptée en juin 2008
- 12 chiffres exactement :
 - 3 chiffres codifient l'émetteur du code
 - 9 chiffres fournissent un identifiant unique dans le SI de l'émetteur
(éventuellement, 8 + 1 caractère de contrôle)

Uniformisation du code (2)

Premier chiffre de l'identifiant	Type d'émetteur	Chiffres suivants
1	Service de la scolarité d'une université	01 = Paris 1, ... 13 = Paris 13,
2	Service du personnel d'une université	14 = EVE, 15 = MLV, 16 = Cergy, 17 = UVSQ
3	Bibliothèque universitaire, interuniversitaire ou assimilée	De 01 à 17 pour les SCD, voir classification pour les autres
4, 5	Autre établissement d'enseignement supérieur : grande école, etc.	
6, 7, 8	Bibliothèques municipales	
9, 0	Plages vacantes	

Quel intérêt ?

- Permet a minima, une fois adopté et implémenté dans les BU / BIU, d'avoir une seule carte de lecteur
- Garantit l'unicité d'un code à l'échelle régionale

... mais ce n'est que le début !

Pourquoi la mobilité ?

- Une situation unique en France :
 - 400 000 étudiants
 - 17 BU, 10 BIU, de nombreuses autres (INHA, Mazarine, CNAM, ...)
 - une informatisation et des politiques d'accueil hétéroclites
- => Des étudiants mobiles,
et une situation complexe

Vers l'interopérabilité

- Avoir une seule carte lue partout
- Être connu partout
- Ne faire la queue nulle part
- Un étudiant (enseignant, personnel, etc.) s'inscrit une fois, et accède de façon transparente à toutes les bibliothèques qui lui sont autorisées
- Ne se substitue pas aux politiques d'accueil, mais facilite leur mise en place et leur souplesse

Vers l'interopérabilité (2)

- Mettre en place la transmission d'informations :
 - a minima : codes invalidés, codes remplacés
 - informations pertinentes sur le lecteur, pour l'inscription « flash »
 - architecture centralisée (un serveur reçoit les mises à jour de tous les établissements, et les diffuse) ou totalement répartie (chaque établissement réalise toutes les collectes)

Des embûches en chemin

- Difficulté à faire évoluer les SIGB
- En phase de transition, faire coexister deux codes ?
- Partage d'informations, vie privée, ...
- Une fiabilité à assurer

Conclusion

- Un vaste chantier, dans ses balbutiements
- Plus de flexibilité pour plus d'usages
- Potentiellement un vrai plus pour les lecteurs, comme pour les bibliothèques !

Plus d'informations :

gefaure@unpidf.fr



Questions